



Politique Santé et Sécurité



Parler de et agir pour la sécurité, incluant les voyageuses et voyageurs ainsi que l'ensemble des nos collaboratrices et collaborateurs, est au cœur de nos préoccupations. Elle se traduit par :



1. Une intégrité garantie pour les personnes : aucune personne ne doit subir de préjudice, que ce soit en travaillant chez TMR, en utilisant nos services de transport, ou lors d'interactions directes avec notre entreprise.



2. Une protection complète de nos biens : nos actifs sont conçus, entretenus et rénovés conformément aux normes de sécurité.



3. La mise en œuvre des ressources nécessaires : nous assurons la sécurité à travers une organisation robuste et cohérente, une gestion efficiente, le développement des compétences, l'allocation de ressources adéquates, et une culture managériale forte.

Pilotage efficace



Exigences légales

Conditions de travail

Culture sécuritaire

Politique S&ST_v1 03/09/2024

Sur cette base, la Direction de TMR s'engage à :

Implémenter un pilotage de la sécurité efficace par :

- Des analyses de risques régulières pour identifier et évaluer les dangers.
- Des objectifs de sécurité clairs avec un suivi constant.
- · L'utilisation d'indicateurs pour mesurer les performances en matière de sécurité.
- · Une démarche d'amélioration continue pour optimiser la gestion des risques.
- · Une capacité à gérer les situations d'urgence.

Prévenir les traumatismes et pathologies liés au travail en assurant des conditions de travail sécuritaires pour toutes et tous, grâce notamment à :

- · L'évaluation et l'atténuation des risques physiques et psychosociaux.
- · L'élimination des dangers et la réduction des risques résiduels.
- L'installation de protections collectives en priorité.
- La fourniture d'Équipements de Protection Individuelle adaptés.
- La clarification des rôles et responsabilités au sien de l'organisation.
- La mise en place d'une gestion sécurisée des accès.
- · La promotion de la formation.
- · La supervision stricte des interventions de tiers.

Respecter les exigences légales et les normes de sécurité en :

- · Concevant, acquérant et entretenant nos actifs.
- · Assurer une veille réglementaire
- · Anticipant les évolutions budgétaires en lien avec la Santé Sécurité au Travail

Déployer une culture sécuritaire visant le 0 accident par :

- · L'implication des collaboratrices et collaborateurs par la consultation et l'écoute active et en les encourageant à être pleinement responsables de leur propre sécurité et de celle des personnes et des biens qui les entourent.
- · L'implication directe des collaboratrices et collaborateurs dans l'évaluation des risques et la sécurité quotidienne.
- La remontée des écarts pour apprendre sans désigner de coupables.
- Des réponses mesurées aux situations de sécurité, en privilégiant l'analyse et l'action corrective.
- La valorisation des comportements sécuritaires et des contributions positives des uns et des autres
- · Un management exemplaire en matière de pratiques de sécurité.

Nous sommes déterminés à intégrer chaque personne, à chaque niveau, dans notre politique de santé et de sécurité, en assurant une communication claire afin que chacun-e soit conscient-e et acteur.rice de cet engagement fondamental.

Signatures de l'entier des membres de la Direction

Marielle Desbiolles

Directrice générale

Steve Biolaz
Responsable Finances
Directeur adjoint

M

Martial Croisier
Responsable Mobilité

Jean-Paul Maye Directeur adjoint

Thomas Meier Co-responsable Infra Eric Delaloye Responsable RH

Guillaume d'Ersu Co-responsable Infra

Michael Wiegleb Responsable Ateliers

Politique S&ST v1

M. Wiegle

03/09/2024